

Image not found or type unknown



Mon conjoint a frappé mon fils

Par **stephsattler**, le **09/03/2008** à **12:56**

Bonjour, mon conjoint a frappé notre fils quand il était tout bébé (3 mois) au point d'avoir un bleu sur la joue de la taille de sa main pendant une semaine. Je n'étais pas là quand c'est arrivé et il m'a dit qu'il pleurait beaucoup et qu'il s'était énervé et qu'il ne le ferait plus. Comme j'avais peur de lui car il fait de la musculation je n'ai rien dit. Aujourd'hui deux ans après nous sommes séparés et j'ai demandé la garde de notre fils, qui est en instance. Ma question est de savoir si je peux encore porter plainte et si cela ne va pas me porter préjudice à moi que l'on me traite de complice de n'avoir rien dit. Merci pour votre réponse.